

En provenance de :

~~SPLE CAGNEULLES
22 rue de la Gare
51700 CAGNEULLES
51700 CAGNEULLES~~

SGR2p V20 MSF 2A 13-11376 12-13

Présenté / Avisé le : 10/11/14

Distribué le : 10/11/14

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÉMENT N° C803



LA POSTE

Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 086 862 9035 7



Notification HP 2017-01 Renvoyer à



FRAB



MAIRIE DU PERREUX SUR MARNE

SERVICE : 210107

PLACE DE LA LIBERATION

94170 LE PERREUX SUR MARNE



Ville d'expressions

Le Perreux-sur-Marne, le 07 JUIL. 2017

SPIE CityNetworks
22 rue Gustave Eiffel
ZI la Marinière BP70

LR/AR N° 2C08686290357

91071 BONDOUFLE CEDEX

Direction des Services Techniques
 Marchés Publics
 Suivi par Tsila ZOUARI
 N/REF : ALL / TZ n°2017-1184

OBJET : notification.

Marché public : travaux d'installation de l'infrastructure et des réseaux d'une extension au système de vidéo protection et fourniture des matériels de visualisation, et de gestion 2017-2018.

MP2017-01

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre société a été désignée pour assurer les prestations citées en objet, pour l'offre de base d'un montant de 253 402,32 € HT.

Je vous prie de trouver ci-joint, à titre de notification, une copie de l'acte d'engagement et de la décomposition du prix global et forfaitaire. L'exécution des prestations du marché public commencera à compter de la notification.

Dans le cas où vous feriez appel à un ou des sous-traitants, ceux-ci doivent être déclarés au moyen du formulaire DC4 dernière version **dûment rempli**, qui est téléchargeable sur le site www.economie.gouv.fr. Le paiement direct du sous-traitant par la collectivité est obligatoire à partir de 600 € TTC. Le délai d'acceptation et de notification de la sous-traitance est de 21 jours à compter de la réception de l'acte spécial de sous-traitance par le pouvoir adjudicateur (par remise contre récépissé ou par envoi en lettre recommandée avec accusé de réception).

Les sous-traitants doivent produire leurs certificats fiscaux et sociaux à jour et mentionner leurs capacités techniques, professionnelles et financières, leurs certificats d'assurance en cours de validité ainsi qu'une déclaration de non interdiction d'accéder aux marchés publics. Le titulaire établit en outre qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, en produisant soit l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement des créances.

Le sous-traitant ne doit pas travailler tant que la sous-traitance n'a pas été acceptée et notifiée.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation du Maire,
 Le Maire Adjoint
CHRISTOPHE MARC